

COMMUNIQUÉ CGT OPH BOBIGNY

Quelles sont les réelles intentions de l'OPH de Bobigny ?



En cette période de pandémie, nous apprenons par voie de presse que les loyers du mois d'avril ne seraient pas encaissés par l'OPH de Bobigny.

Or, nous craignons que cette annonce soit plus un effet de manche à caractère électoral qu'une véritable décision. Ils auraient décidé une mesure vouée à l'échec qu'ils ne s'y prendraient pas mieux. D'ailleurs les gardiens n'ont reçu aucune consigne allant en ce sens. C'est une annonce dangereuse qui peut mettre en grande difficulté les locataires qui auront grevé leurs budgets en pensant qu'ils n'auront pas de loyer à payer.

Pour la CGT, il est irresponsable et inhumain de jouer ainsi avec les difficultés des gens.

D'autant qu'on ne sait pas si le Préfet autorisera l'OPH et la Mairie à dépenser 1,6 millions d'euros, alors que l'office est soumis à un plan CGLLS jusqu'en 2022.

Nous nous interrogeons donc sur les financements requis pour rendre opérationnelle cette mesure. Le président de l'OPH n'aurait-il pas l'intention de prendre dans la poche des salariés pour financer une décision prise en dehors de toutes les instances de l'office et dont le financement est ignoré de tous.

A ce stade, on peut se demander si le Président et la direction muets pour le moment, n'aient pas pleinement conscience qu'ils seront retoqués, ce qui permettra à la municipalité de communiquer sur ses bonnes intentions et sur l'interdiction qui lui est faite pour se présenter comme le bon apôtre du social et de la solidarité en cette période électorale.

Pour notre part, nous refusons d'être les otages de décisions politiques. Seul l'intérêt des locataires, des salariés et du service public nous anime.

C'est pourquoi, nous demandons la création d'un collectif de crise permettant une étude sérieuse au cas par cas de la situation des locataires de notre patrimoine.

C'est le seul moyen d'être certain de prendre des mesures utiles ne pouvant être remises en cause. Nous appelons donc les locataires à la plus grande vigilance. Oui il faut des mesures les soulageant du prix des loyers, des mesures qui s'appliqueront réellement, pour cela la transparence est plus que jamais de rigueur.

Fait à Bobigny, le 27 avril 2020